

# AVIS PUBLIC

## BUDGET 2022 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'à la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le mardi 21 décembre 2021 à 19 h, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, le conseil municipal adoptera le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années **2022-2023-2024**.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 10<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un.

Me Julie Paradis  
Directrice générale adjointe et  
responsable du greffe